



Insultes et diffamation par mail

Par **elizabethlionel**, le **26/11/2012** à **17:42**

Bonjour,

Mon ami reçoit régulièrement des mails me concernant émanant d'une ex copine (avec un nom d'emprunt).

Celle-ci profère des insultes à mon égard (sale pute, salope ...etc...).

Elle le harcelait depuis des années, par téléphone, mais il l'ignorait. Nous avons déménagé, changé nos numéros de tel, en espérant avoir la paix mais elle a retrouvé notre adresse, et a même sollicité la mairie pour avoir notre adresse exacte.

Mon ami ne peut pas changer son mail pour ses activités.

Depuis quelques jours nous imprimons ses messages et nous avons également gardé son adresse IP.

Que pouvons nous faire pour que cela cesse car psychologiquement je n'en peux plus...

Je me suis présentée à la gendarmerie ce matin, on m'a dit de déposer une main courante mais qu'il n'y aurait probablement pas de suite, alors que faire ? je ne demande pas d'indemnités je veux juste qu'elle cesse !

dernier mail reçu hier :

Qui êtes vous ??????

La bombasse a deux balles ose me demander qui je suis ? La vieille de 55 balais vas donc tricoter et jouer aux dominos au club du troisième âge...au lieu de faire des fellations à Lionel, ce n'est plus de ton âge!!!!

Ma pauvre tu n'as aucune classe, pas du tout féminine ! sapée comme un sac !!!!

Je ne comprends pas Lionel qui aime les belles femmes avec des seins superbes et un beau cul ce n'est pas ton cas pauvre salope !

Et en plus menteuse avec ça Lionel ne sait pas tout sur ton passé il va bientôt l'apprendre....
SALE PUTE !"

Par **benji**, le **28/11/2012** à **08:55**

bonjour

La fréquence de ses messages, sa détermination, hormis le côté juridique ou l'on peut parler de harcèlement, cette personne n'est pas très équilibrée émotionnellement.

Vous avez la possibilité de consulter un juriste. Dans votre ville, vous avez sûrement une maison du droit et de la justice qui vous recevra sur rdv et examinera votre problème avec un œil professionnel, vous conseillera. Vous connaîtrez vos droits face à la situation. Cette démarche est gratuite.

Envoyez lui un courrier avec AR dans lequel vous lui demandez de cesser ses agissements en notifiant un rappel des dates (commencement). En cas de plaintes ça vous servira.

Montez votre dossier en notant les fréquences des appels, des mails...

Dans votre histoire, il y a cependant quelque chose qui n'est pas réglé entre votre ami et cette personne. Le mail que vous avez joint vous est destiné, elle vous connaît. Votre ami face à ces insultes envers vous ne réagit pas ? Si elle poursuit depuis longtemps ses attaques personnelles à votre encontre c'est que quelque part elle obtient une réponse qui fait qu'elle continue sans jamais se lasser ! elle y trouve une certaine satisfaction.

cordialement